

# Patrimoine suisse : rapport annuel 2001

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **97 (2002)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



# PATRIMOINE SUISSE RAPPORT ANNUEL 2001

## 1. Conseils et projets

### Conseils techniques

Pendant plus de 30 ans, Robert Steiner a travaillé pour le service technique. Il avait été élu au poste de conseiller de la LSP en 1968, où il succédait à Max Kopp. Pendant plus de 20 ans, il a siégé au Bureau. Son activité en faveur de Patrimoine suisse a été d'une extra-ordinaire richesse et d'une grande fécondité. Il a quitté officiellement ses fonctions lors de l'assemblée des délégués d'Uster. La même assemblée l'a élu membre d'honneur par acclamations pour le remercier des services rendus.

Pour succéder à Beate Schnitter et à Robert Steiner, le comité central a élu Patricia Schibli Schumacher, arch. dipl. EPF, et Eugen Mugglin, arch. dipl. FAS. Tous deux ont entamé leur activité de conseiller de Patrimoine suisse, et mettent leurs connaissances scientifiques au service de projets et d'interventions, ainsi que de la commission du Prix Wakker. Les conseillers techniques et le secrétariat général ont tenu plusieurs réunions pour débattre de questions d'actualité.

Dans une expertise consacrée au plan d'aménagement de la Fischergässli à Küssnacht (SZ), le service technique a estimé que ce plan ne répondait pas aux exigences élevées du site du noyau urbain. Grâce à la participation aux travaux de la commission de projet pour le centre de Sachseln (OW), il a été possible de mettre en œuvre les principaux éléments du projet sorti premier du concours. Les modifications apportées au projet de la 3<sup>e</sup> étape de développement de l'EPF Hönnggerberg, à Zurich, recueillent l'accord de Patrimoine suisse. A Morschach (SZ), un argumentaire a été établi pour l'amélioration du plan d'aménagement. Les conseillers ont aussi mis à profit leurs connaissances techniques dans l'aménagement routier à Rorschacherberg (SG).

A Samedan (GR), la cabane du CAS de Tschierva devrait être rénovée et agrandie. A cet effet, plusieurs bureaux d'architecture ont reçu un mandat d'études. Le jury, où Patrimoine suisse était représenté par Monika Imhof-Dorn, a choisi le projet de l'architecte Hans-Jörg Ruch, de St-Moritz.

En 1972, Stein am Rhein (SH) avait reçu le premier Prix Wakker. Aujourd'hui, l'ancienne fabrique de chapelure Lieb, située à proximité immédiate de la vieille ville et propriété de

la commune, devrait être démolie, apparemment pour faire place à un parking. Patrimoine suisse apporte son soutien à l'initiative de citoyens de la localité qui se battent pour conserver ce témoin de l'industrialisation.

### Conseils juridiques

Dans plusieurs procédures, Patrimoine suisse et ses sections ont pu faire appel à l'aide de notre conseiller juridique Bruno Kläusli. A Sachseln (OW), la section a déposé une plainte pénale contre la démolition délibérée d'une partie d'une maison d'habitation digne de protection. En ville de St-Gall, les interventions visant à s'opposer à la démolition de la villa zum Freienstein sont malheureusement demeurées vaines. A l'occasion des travaux de transformation de la gare centrale CFF de Bâle, nous avons dénoncé des vices de procédure. Lors des travaux de planification en vue de construire une seconde gare de transit à Zurich, nous sommes intervenus pour sauvegarder le viaduc de Wipkingen.

Dans la zone agricole de Gonten (AI), un propriétaire avait fortement agrandi sa modeste maison d'habitation, en toute illégalité. Notre opposition a été entièrement acceptée par le tribunal cantonal en 2000 déjà. Le propriétaire a ensuite saisi le Tribunal fédéral. En vain. Il est aujourd'hui obligé de démolir les parties de sa maison construites illégalement.

Le secrétariat a régulièrement pu recourir aussi aux lumières du service juridique, en particulier dans l'affaire de la maison Ricca de Brigue (VS), du moulin de Ftan (GR), de la manufacture Laué à Wildegg (AG) ou de la maison Niederöst à Schwytz (SZ). Le service juridique a aussi suivi activement l'élaboration de directives internes qui ont pour but de définir précisément le recours aux voies de droit par Patrimoine suisse et ses sections.

### Manufacture Laué à Wildegg (AG)

Le bâtiment de la manufacture Laué, spécialisée dans l'impression d'indienne, a fait un pas de plus vers son sauvetage définitif. Des négociations ont pu avoir lieu avec le propriétaire en vue de la vente. La solution qui se profile à l'horizon consisterait à faire racheter le bâtiment par une fondation de Patrimoine suisse, laquelle le remettrait en état. Le Musée national suisse se montre intéressé par la location de cet imposant édifice pour y installer des salles d'exposition en complément de celles qui existent déjà au château de Wildegg.



# PATRIMOINE SUISSE RAPPORT ANNUEL 2001

## Maison Nideröst à Schwytz

En mars, le gouvernement du canton de Schwytz a fait part de sa décision concernant l'avenir de la maison Nideröst: elle sera démolie et partiellement reconstruite devant la maison Ital-Reding. Patrimoine suisse a attaqué cette décision devant le tribunal administratif cantonal. Le Département fédéral de l'intérieur n'a pas donné suite à la requête de Patrimoine suisse déposée en parallèle et visant à placer sous la protection de la Confédération, en vertu de l'art. 16 LPN, cette maison en bois vieille de 830 ans. En mai, le tribunal administratif cantonal a rejeté le recours de Patrimoine suisse, après quoi celui-ci s'est adressé au Tribunal fédéral. Dans son arrêt du 8 octobre 2001, le TF a refusé d'entrer en matière sur le recours de Patrimoine suisse, lui déniaient toute légitimité pour agir. En novembre, à notre grand regret, la maison Nideröst a été démolie. L'arrêt du TF contient cependant quelques indications importantes pour la pratique, concernant en particulier la convention internationale de Grenade relative à la protection du patrimoine architectural.

## Gare de Rapperswil (SG)

Architecte important de son époque, Karl August Hiller a construit la gare de Rapperswil en 1895, dans le style de l'historisme. Depuis le printemps, la question de la transformation et de la reconstruction de la gare est de nouveau sur le tapis. Les CFF envisagent ouvertement la démolition du bâtiment accueillant les voyageurs. La transformation totale de la gare est un vieux projet; un concours a même été organisé à ce propos il y a plus de 12 ans. Du point de vue de Patrimoine suisse, la gare de Rapperswil est un bâtiment qui mérite d'être protégé. Malheureusement, aucune recherche sérieuse n'a encore été faite sur le volume bâti de cette impressionnante construction ni sur sa place dans l'histoire de l'architecture. Patrimoine suisse a invité les CFF à faire déterminer son importance par la commission fédérale des monuments historiques. En octobre, Philipp Maurer a participé à un débat contradictoire suivi par un nombreux public sur l'avenir de la gare de Rapperswil. Cette manifestation a eu pour effet que les responsables ont décidé de se pencher à nouveau sur le devenir du périmètre de la gare.

## Musée national suisse de Zürich

A la suite du concours d'idées organisé en vue de l'agrandissement du Musée national suisse de Zurich, le municipal Elmar Ledergerber a lancé l'idée d'un tout nouveau site pour accueillir l'ensemble du musée. Une nouvelle affectation aurait dû être trouvée pour la construction protégée sise au Platzspitz. On envisageait déjà d'en faire un hôtel. Mais ce changement d'affectation aurait impliqué des interventions massives dans le volume bâti. Pour Patrimoine suisse, un objet protégé qui peut continuer d'être utilisé conformément à sa destination originale représente une aubaine. Les responsables du projet s'en sont également convaincus. A l'été 2001, après le concours d'idées, c'est le concours de projets qui a été lancé. Nous en attendons impatiemment les résultats.

## Pétition maison Ricca, Brigue (VS)

La maison Ricca est un monument historique digne de protection dont l'importance dépasse les frontières régionales et figure à l'inventaire de la ville de Brigue. En juin 2001, le conseil municipal a autorisé sa destruction. La démolition de cette imposante construction, avec ses trois ailes et son jardin, ferait disparaître à la fois un précieux vestige de l'architecture du classicisme tardif, datant du milieu du XIXe siècle, et un témoin essentiel du développement urbanistique de Brigue. Début août, Patrimoine suisse et ses deux sections valaisannes ont lancé une pétition en faveur de la maison Ricca. En l'espace de quatre semaines, plus de 4000 signatures ont été recueillies. En septembre, la pétition a été remise au Conseil d'Etat valaisan, qui doit décider de la mise sous protection de tout le complexe.

## NLFA et Rail 2000

Martin Furter a une nouvelle fois examiné les projets de Rail 2000 et de NLFA à la demande conjointe de plusieurs organisations de protection de l'environnement. Ce travail a débouché sur plusieurs interventions. L'an passé, une des priorités a porté sur l'utilisation des subventions non sollicitées par Rail 2000 (1,5 milliard de francs). L'objectif est d'empêcher que cette manne ne retombe tout simplement dans la caisse fédérale et ne soit plus disponible pour les transports publics. Les projets réalisés à meilleur compte comportent malheureusement des atteintes à la protection de la nature et du paysage. Pour les projets liés à la NLFA, la mise à l'enquête du plan Altdorf-Erstfeld a eu lieu en juin, il s'agit du tronçon où le nouveau tunnel doit être raccordé à la voie ferrée existante. De nombreux points problématiques ont été soulevés dans l'opposition que nous avons formée.

## Chalet Jenny, Escholzmatt (LU)

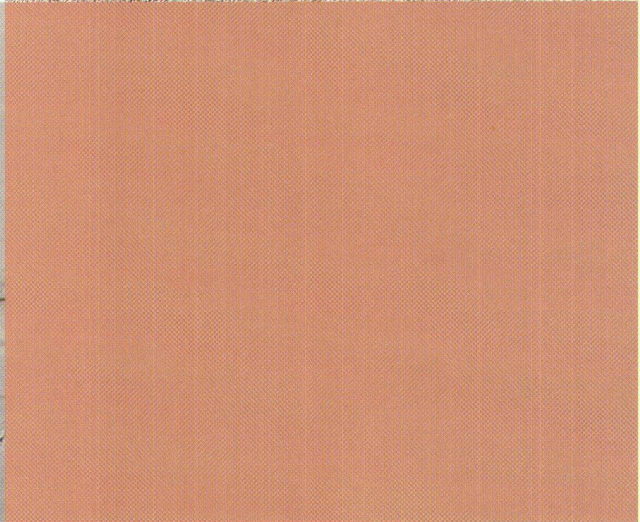
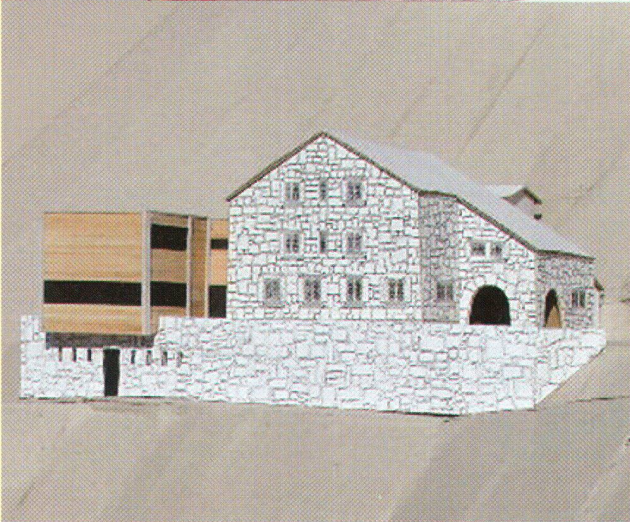
Le chalet de la famille Jenny est situé en plein centre du vieux Escholzmatt (LU). Il a été construit vers 1900 en tant que dépendance de l'hôtel Löwen, à une époque où le tourisme de station était florissant. Cette maison relève du style «chalet suisse» et répond au goût des voyageurs de l'époque. Depuis 1953, le chalet appartient à la famille Jenny. A l'initiative des propriétaires, il est prévu de procéder à sa rénovation douce.

Selon Patrimoine suisse, ce type d'objet est très intéressant mais estimé encore en dessous de sa valeur réelle. Le tourisme dans des régions peu spectaculaires représente, du point de vue de l'histoire de la culture, un phénomène intéressant et presque oublié aujourd'hui. La valeur de l'aménagement intérieur du chalet tient à son originalité. Patrimoine suisse apporte son soutien à l'initiative privée de la famille Jenny pour trouver des fonds destinés aux travaux de rénovation.

## Gondo VS

Après les violentes intempéries qui ont dévasté le village de Gondo en octobre 2000, Patrimoine suisse a commencé par oeuvrer à la remise en état de la tour Stockalper, datant du





**En rénovation: l'ancienne dépendance du restaurant Löwen, à Escholzmatt (LU)**

**Terminé: le chemin des saisons, à Mollis (GL), projet de l'Ecu d'or 1998**

**A remporté le concours: agrandissement de la cabane du CAS de Tschierva, à Samedan (GR)**

XVIIe siècle. Ensuite, lorsqu'un concours de projets a été lancé pour réaménager le cœur du village, Patrimoine suisse a pu faire valoir son point de vue puisque Karin Artho a siégé parmi les membres du jury.

De surcroît, Patrimoine suisse a eu à cœur de chercher de nouvelles perspectives pour toute la région du col du Simplon. Convaincus du caractère unique de celle-ci du point de vue historique, nous avons fait réaliser une étude sur les possibilités d'y développer le tourisme diffus. En décembre, les résultats de cette étude ont été présentés à la presse, et le rapport a été remis aux autorités de Gondo et aux autres communes de la région. Il est apparu que le potentiel de développement

dans le domaine du tourisme doux était considérable. Pour pouvoir créer une offre appropriée à un développement durable sur le long terme, il est toutefois indispensable de faire appel à un marketing professionnel.

**Maison blanche du Corbusier, La Chaux-de-Fonds (NE)**

Patrimoine suisse se bat pour la conservation et la remise en état dans les règles de l'art de la Maison blanche, à La Chaux-de-Fonds, première œuvre du Corbusier. Le célèbre architecte a construit cette maison en 1912 pour ses parents. Elle est vide depuis 15 ans et était à l'abandon il y a encore quelque temps. Une association constituée pour la circonstance a pu acquérir ce monument historique. Grâce au souti-



# PATRIMOINE SUISSE RAPPORT ANNUEL 2001

en professionnel et financier de Patrimoine suisse, une étude préliminaire est en cours pour déterminer quelles seront les prochaines étapes du point de vue de la technique, de l'architecture et de l'histoire de l'art. L'objet est d'importance nationale, l'artiste qui l'a construit une valeur sûre aux yeux du grand public. Le but recherché est de trouver une affection publique pour ce bâtiment. L'engagement de Patrimoine suisse est l'occasion rêvée d'attirer l'attention de la population sur nos activités.

## **Reinach (BL)**

En collaboration avec la commune de Reinach (BL), Patrimoine suisse a lancé un projet pilote dédié à l'amélioration du cadre de vie dans les agglomérations urbaines. Pour assurer un développement de qualité au centre de la localité et sensibiliser la population au patrimoine architectural, des projets concrets seront élaborés. Ces projets seront coordonnés avec la révision en cours du plan d'aménagement local. La première étape consistera à faire mieux connaître aux habitants les objets de valeur situés sur le territoire communal.

## **Projets de l'Ecu d'or**

Le premier projet de l'Ecu d'or a été achevé l'an passé à Estavayer-le-Lac (FR). Le réaménagement de la rue Forel a valeur d'exemple et est apprécié de la population locale. D'autres projets – rendre accessibles aux piétons les murs d'enceinte et les remparts, soutenir les initiatives privées pour rénover les façades de maisons, améliorer l'accessibilité aux anciens canaux – ont été entrepris avec enthousiasme. En mai, le sentier des saisons nouvellement aménagé a été inauguré à Mollis (GL). Cette liaison destinée aux piétons emprunte d'anciens passages hivernaux. Ce projet a été soutenu par une contribution provenant de la vente de l'Ecu d'or en 1998.

## **Panneaux solaires et architecture**

Au sein d'un groupe de travail où siègent des représentants d'organisations très diverses et dont les objectifs premiers sont de promouvoir l'énergie solaire, les discussions ont porté sur la meilleure manière d'installer des panneaux solaires. Le secrétariat général et le service technique ont pris une part active aux travaux. Malheureusement, les moyens d'influer sur la situation sont plutôt faibles. La façon la plus sûre d'améliorer les choses consiste peut-être à fournir des conseils avisés aux maîtres d'ouvrage et à déployer une activité de relations publiques. Quoiqu'il en soit, un fascicule de Patrimoine suisse consacré à ces questions devrait bientôt voir le jour.

## **Moulin de Ftan**

Le moulin de Ftan (GR) est propriété du Patrimoine suisse depuis 1971. Il a été en service pendant 400 ans sans interruption. A la mort du meunier, au printemps 2000, Patrimoine suisse s'est mis à chercher de nouvelles idées pour exploiter le moulin et améliorer l'accès à ce témoin de l'agriculture alpine unique en son genre. L'idée a été lancée de faire du moulin un centre de formation pour vacanciers et autoch-

tones. Le moulin devrait être ouvert aux visiteurs à des heures régulières, des visites guidées à but didactique et des ateliers thématiques doivent y être organisés. Le public attendu comprend aussi bien toutes sortes de classes scolaires que des groupes d'ânés. Autre objectif: augmenter la quantité et améliorer la qualité de la matière broyée. En combinant ce projet avec d'autres initiatives en cours et futures, il devrait être possible de suivre dans la région tout le cheminement des céréales, du grain de blé au pain. D'importantes sommes d'argent provenant de tiers ont d'ores et déjà été réunies pour financer l'ensemble du projet. Les discussions portent actuellement sur les modifications qui pourraient être apportées au moulin pour réaliser le projet.

## **Fondazione Valle Bavona**

La Fondazione du Val Bavona a établi un programme-cadre de travail pour les dix prochaines années. Les moyens financiers provenant du legs Rosbaud seront dorénavant affectés en fonction de ces dispositions. Les projets entamés en 1994 sont poursuivis sans relâche. Une contribution extraordinaire de 50'000 francs est allouée à la fondation pour l'aménagement d'un centre d'information dans l'ancien immeuble de la poste de Caveragno. L'installation de deux antennes d'information, une à Caveragno, l'autre à San Carlo, couvre largement les besoins en infrastructures en vue de mener le travail d'information du public, activité qui gagnera en importance ces prochaines années.

## **Ecu d'or 2001: des cours d'eau vivants pour le castor**

Les castors ont pratiquement disparu en Suisse depuis 300 ans environ. Or les chances de voir ces rongeurs revenir sous nos latitudes ne sont pas mauvaises aujourd'hui. On en dénombre déjà plus de 400. Le castor et de nombreux autres animaux ont cependant besoin de plus de surfaces naturelles et de plantes ligneuses le long des rivières et des ruisseaux. Les berges artificielles doivent être revitalisées et les obstacles éliminés. Il s'agit aussi de préserver les dernières zones riveraines non encore construites. Il faut enfin convaincre nombre de communes, d'autorités politiques et de propriétaires fonciers de l'utilité de ces mesures. Sous la houlette de Pro Natura, divers projets visant à créer de nouveaux espaces de vie pour le castor et à libérer des cours d'eau du carcan qui les enferme bénéficient d'un soutien. Un dossier pédagogique de Pro Natura présente le castor et son écosystème aux classes d'écoliers qui vendent l'Ecu d'or. L'Ecu d'or continue d'être un produit à succès de Patrimoine suisse et de Pro Natura. A notre grande satisfaction, l'année 2001 boucle avec de très bons chiffres de vente.

## **Contributions versées pour des projets**

Durant l'année sous revue, des contributions promises ces dernières années ont été versées pour soutenir les projets suivants: la rénovation de l'église de la Madonna delle Grazie à Cugnasco (TI), la réfection du toit de bardeaux d'un grenier à Blatten (VS), et la Schlangenhäuser de Werdenberg (SG).



## 2. Information et relations publiques

### Revue Heimatschutz/Sauvegarde

Notre revue a fait peau neuve avec son premier numéro 2001. L'entrée dans le XXI<sup>e</sup> siècle s'est en effet traduit par un relookage graphique. Le premier numéro de l'année a été consacré aux grands parcs et centres de loisirs. Un peu partout dans le pays, on projette, on construit et on inaugure des centres d'achat, des terrains de golf, des parcs d'attractions et des cinémas multiplexes. Souvent, on oublie que c'est le paysage et l'environnement qui en font les frais.

Le numéro 2/01 était dédié à la construction dans les agglomérations. A l'exemple d'Uster, la démonstration est faite que les communes périurbaines, souvent mal aimées, peuvent accroître considérablement leur attractivité. De nombreuses communes urbaines du Plateau ont perdu en qualité de vie ces dernières décennies à cause de leur croissance rapide et cherchent aujourd'hui à retrouver une âme. L'artère du Gothard est au centre du numéro 3/01. Cet axe de transit international n'engendre pas seulement de lourdes contraintes pour les cantons d'Uri et du Tessin, c'est aussi une voie de communication et une forteresse naturelle au passé extrêmement riche. Peu de temps après la parution de ce numéro, un incendie dans le tunnel du Gothard faisait la une de l'actualité. Le dernier numéro de l'année était titré «Que veut Patrimoine suisse?» Les nouvelles propositions et stratégies de Patrimoine suisse sont illustrées par des contributions circonstanciées.

### Découvrir le patrimoine bâti d'Arosa

Juste à temps pour le début de la saison hivernale, Patrimoine suisse a lancé une nouvelle collection, avec le soutien d'Arosa Tourisme et du Heimatschutz des Grisons. A la découverte du patrimoine architectural propose des promenades architecturales dans certaines stations touristiques. Le premier circuit emmène le curieux à travers la commune grisonne d'Arosa. Un dépliant d'une lecture agréable présente 20 édifices choisis (de 1492 à l'an 2000) et les replace dans leur contexte historique et architectonique.

Cette nouvelle collection entend éveiller l'intérêt et favoriser la compréhension pour notre patrimoine. Ces fascicules s'adressent à toutes les personnes curieuses de culture, et les itinéraires proposés sont conçus comme autant d'alternatives aux activités sportives et de loisirs existantes. Les autochtones et les visiteurs sont incités à voir d'un autre œil un environnement qui leur est familier. Ces prochaines années, d'autres balades dans d'autres stations de vacances seront publiées.

### Activité médiatique

L'an passé, l'intensité de notre activité médiatique a pu être maintenue au même niveau que l'année précédente. Tout au long de l'année, nous avons régulièrement informé le public de nos activités et de nos opinions. Des conférences de presse ont été données à l'occasion de la remise du Prix Wakker,

de la fin de la maison Nideröst et de nos propositions en vue de développer le tourisme diffus dans la région du Simplon. Nous avons publié plus d'une vingtaine de communiqués de presse, consacrés notamment à l'avenir de la gare de Rapperswil, au Musée national suisse de Zurich, à l'autorisation accordée à la démolition de la Maison Ricca à Brigue, au moulin de Ftan, à l'ensemble de nos publications ou à l'ouverture des chemins pédestres dans le Diemtigtal.

### Contributions pour des projets

Durant l'année sous revue, les contributions suivantes, puisées dans les provisions constituées les années précédentes, ont été versées à des projets relevant de l'information et des relations publiques: une publication sur les maisons Baumgartner de Bâle, l'aménagement des chemins pédestres du Diemtigtal (Diemtigen avait reçu le Prix Wakker en 1986), l'édition d'un livre de la FSAP sur quelques réalisations importantes de l'architecture des jardins en Suisse, la constitution d'une liste ICOMOS des parcs et jardins historiques.

## 3. Manifestations

### Prix Wakker: Uster

Les deux tiers environ de la population habitant la Suisse vivent aujourd'hui dans des villes-centres et leurs agglomérations. Ces dernières ont connu une forte croissance dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Souvent, le phénomène est allé de pair avec une baisse de la qualité de l'urbanisme. Les communes qui, dans ce contexte, cherchent à améliorer la qualité de vie peuvent jouer un rôle moteur dans la politique d'urbanisation. Grâce aux mesures exemplaires prises en matière d'aménagement et de construction, la ville d'Uster est parvenue à se donner une identité propre dans un paysage périurbain manquant souvent d'attrait. L'espace urbanisé a été clairement séparé de l'espace agricole, l'architecture contemporaine de haute qualité a été encouragée et les anciens volumes bâtis ont été respectés et intégrés dans le présent. La distinction en a surpris plus d'un. Elisabeth Surbeck, maire d'Uster, a reçu le prix des mains de notre président et exprimé ses remerciements. Dans son discours, la conseillère d'Etat Dorothee Fierz a souligné la portée de l'événement. La collection des petits fascicules toujours appréciés qui invitent à «une ballade chez le lauréat du Prix Wakker» s'est ainsi étoffée d'une publication supplémentaire.

### Prix de Patrimoine suisse: cahiers thématiques de Metron S.A.

Le Prix de Patrimoine suisse est toujours attribué à un groupe de personnes pour récompenser son engagement privé. Ce ne sont pas les occasions de défendre et d'illustrer la cause défendue par Patrimoine suisse qui manquent. En 2001, les candidats se recrutaient parmi les institutions qui travaillent à informer le public. Pour la première fois, c'est une entreprise privée qui a été couronnée.



# PATRIMOINE SUISSE RAPPORT ANNUEL 2001



**Construire dans l'agglomération: Uster reçoit le Prix Wakker 2001**

**A voir à l'adresse suivante: [www.patrimoine-industriel.ch](http://www.patrimoine-industriel.ch): la centrale de Chippis (VS)**

**Un autre loisir que le ski: invitation à une balade culturelle à Arosa**

Depuis 1986, la société Metron de Brugg (AG) publie chaque année un dossier thématique. Le bureau d'architecture et d'aménagement aborde toujours des questions d'actualité liées au développement de l'urbanisation. Le thème retenu pour chaque cahier est traité dans une perspective générale et illustré par des exemples concrets. L'engagement de Metron dépasse ainsi de beaucoup la norme usuelle et montre que cette société privée assume ses responsabilités dans l'aménagement futur de notre espace de vie. Par son discours, l'écrivain Klaus Merz a donné un lustre particulier à la cérémonie de remise qui a eu lieu le 14 novembre 2001.

## **Prix Schulthess des jardins: collections de plantes**

Patrimoine suisse a attribué le Prix Schulthess des jardins 2001 à quelques particuliers collectionneurs de plantes extraordinaires. Au premier rang, la collection de sir Peter Smithers, de Vico Morcote (TI). Ont également été primées les collections privées de Hausuli Friedrich, de Stammheim (ZH), Otto Eisenhut, de San Nazario (TI), Hans R. Horn, de Merligen (BE), Heinrich Oberli, de Wattwil (SG), et Jakob Eschmann sen., d'Emmen (LU). A l'enseigne des «collections de plantes», Patrimoine suisse a découvert une foule de collections privées ou publiques de plantes vivantes, qui sont



autant de biens culturels inestimables, même si elles sont parfois ignorées du public. En présence de tous les lauréats et de la conseillère municipale Kathrin Martelli, la remise des prix a eu lieu le 11 août 2001 au Jardin botanique de Zurich. Les vainqueurs et leurs œuvres ont de nouveau été présentés dans une publication.

### Congrès d'Europa Nostra à Lucerne

Le congrès d'Europa Nostra, qui s'est tenu à Lucerne du 16 au 20 mai 2001, a réuni quelque 300 délégués de 30 pays européens. L'assemblée générale s'est déroulée sous la bannière du président d'Europa Nostra, le prince Henrik du Danemark. Andrea Schuler, membre du comité central de Patrimoine suisse, et vice-président d'Europa Nostra, a aussi été désigné à la présidence du jury des Awards, qu'il a marqué de sa forte empreinte. Philippe Daucourt a ensuite présenté les activités principales de Patrimoine suisse, qui est le membre suisse d'Europa Nostra qui compte le plus de membres.

Un forum consacré au thème des «stratégies de durabilité et réussites dans le domaine de la conservation des biens culturels» a fourni aux participants des idées en rafales et de précieux contacts. La manifestation a mis en lumière certaines priorités de la sauvegarde du patrimoine. Le professeur G. Mörsch, membre du comité central de Patrimoine suisse, a défini le patrimoine culturel comme une ressource socioculturelle dont la préservation est une tâche nécessaire pour assurer son exploitation durable globale. Les différents exposés présentés ont traité en particulier du travail pédagogique avec les jeunes, du marché des constructions dignes de protection et de la mise en valeur des édifices historiques auxquels ont adjoint des annexes.

### Cours sur le recrutement de membres

Patrimoine suisse et ses sections ne vivent que par leurs membres. Ceux-ci leur confèrent la légitimité nécessaire pour mener une action publique. Leurs cotisations financent en grande partie nos activités. Depuis 1985, l'effectif de nos membres a diminué d'un quart et est aujourd'hui tombé à moins de 17 000. Ce recul ne s'explique pas par un nombre extraordinairement élevé de démissions, il tient au fait que les efforts entrepris pour gagner de nouveaux membres ne sont pas suffisants pour compenser les pertes normales subies. Si cette tendance ne peut être inversée, non seulement Patrimoine suisse et ses sections ne pourront plus lancer de nouveaux projets, mais ils ne pourront pas non plus maintenir leurs prestations au niveau actuel. Un premier pas vers le recrutement de nouveaux membres a été l'organisation d'un cours consacré à cette question et destiné aux membres des comités des sections. Le cours, qui s'est déroulé en avril, a servi à motiver les participants.

### Promenades

Au printemps, sous l'experte conduite de Benno Furrer, directeur de la recherche sur la maison paysanne suisse, une cinquantaine de personnes ont visité la bourgade de Schwytz.

Outre la maison Niederöst, la plus ancienne maison en bois d'Europe, malheureusement démolie aujourd'hui, la localité compte un nombre élevé – unique en Europe – de très vieilles maisons en bois.

En automne, une quarantaine de personnes sont parties à la découverte de La Chaux-de-Fonds. Jean-Daniel Jeanneret, du Service d'urbanisme, leur a présenté avec compétence et passion les particularités de la métropole horlogère et lieu de naissance du Corbusier. La visite de la Maison blanche, œuvre de celui qui n'était pas encore célèbre et dont Patrimoine suisse cherche à assurer la conservation, a marqué le point culminant de la balade.

## 4. Politique

### Nouvelles stratégies et propositions de Patrimoine suisse

Depuis bientôt un siècle, Patrimoine suisse s'engage pour sauvegarder, aménager et mettre en valeur des constructions, des sites et des paysages. Durant cette période, notre environnement a radicalement changé. Pour préserver les paysages magnifiques et les sites mémorables qui font la richesse de la Suisse, le comité central de Patrimoine suisse a, lors de sa réunion du mois de mars, adopté de nouvelles priorités pour la politique de l'association de ces prochaines années. Il demande que la formation soit améliorée dans le domaine du patrimoine bâti, que la protection des objets de première importance figurant dans les inventaires fédéraux IFP et ISOS soit renforcée, et que le bétonnage effréné du territoire soit ralenti en Suisse.

Dans notre pays, l'architecture de qualité n'est pas plus à l'honneur que l'aménagement de qualité. La construction est le plus souvent moyenne ou médiocre, et l'on construit même parfois au détriment des bâtiments existants. Pour rehausser le niveau qualitatif de la construction et sauvegarder davantage d'objets dignes de protection, il est urgent de renforcer le travail de formation dans le domaine du patrimoine bâti. Celui qui en sait davantage aura en effet tendance à placer plus haut la barre des exigences. Patrimoine suisse demande l'organisation d'une campagne nationale destinée à sensibiliser la population. La Confédération et les cantons sont invités à débloquer des moyens financiers à cet effet.

A travers les différents inventaires qu'elle a créés, la Confédération a recensé les plus beaux paysages et sites de Suisse (inventaires IFP et ISOS). Son intention, louable, était de conserver ces objets si possible dans leur intégrité. Le hic est que les dispositions protectrices ne s'appliquent qu'à la Confédération. Les cantons et les communes sont libres de fixer leurs propres prescriptions, moins sévères. Il est régulièrement fait usage de cette possibilité. Conséquence: même les objets d'importance nationale de tout premier rang sont insuffisamment protégés. Patrimoine suisse demande à la Confédéra-



tion, aux cantons et aux communes de renforcer leurs dispositions de protection concernant les paysages et les sites les plus beaux et de les rendre obligatoires pour tous les acteurs.

Depuis des dizaines d'années, la Suisse connaît un boom de la construction. Malgré les phases récessives et les appels à la densification des constructions en zones urbanisées, 1 m<sup>2</sup> de terrain est bétonné à chaque seconde. Cela correspond à la superficie du canton de Schaffhouse pour ces douze dernières années. Si les choses continuent au même rythme, dans un siècle, le dernier champ disparaîtra sous les constructions dans certaines régions de Suisse. Cette évolution est tout le contraire du développement durable. Si nous entendons conserver la diversité des paysages de la Suisse, il nous faut opérer un changement d'attitude. Patrimoine suisse demande de stabiliser la surface urbanisée par habitant au niveau atteint aujourd'hui et de chercher à développer les agglomérations vers l'intérieur. De nouvelles idées doivent être lancées et des mesures incitatives introduites pour utiliser de manière économe le peu de terrain dont nous disposons.

### **Loi fédérale sur le transfert international de biens culturels (LTBC)**

La Suisse occupe actuellement le quatrième rang mondial au palmarès du commerce des biens culturels, activité qui prend souvent l'allure d'un trafic douteux. Sur le plan fédéral, il n'existe pour l'heure aucune réglementation au sujet du transfert des biens culturels. L'UNESCO a pourtant élaboré une convention en 1970 déjà, mais la Suisse n'y a pas adhéré. Il s'agit à présent de faire le pas. Le Département fédéral de l'intérieur a donc mis en consultation une loi fédérale sur ce sujet. Dans sa réponse de janvier 2001 à la consultation, Patrimoine suisse se déclare favorable aux nouvelles règles prévues dans la LTBC et donc à la ratification par la Suisse de la convention de l'UNESCO.

### **Droit de recours des associations**

Une fois de plus, la commission des affaires juridiques du Conseil national a dû se pencher sur le droit de recours des associations de protection de l'environnement. Le 10 mai 2001, elle a rejeté une motion du Conseil des Etats (dont l'initiateur était le Zurichois Hans Hofmann) visant à accélérer la procédure d'autorisation et de recours. Le Conseil national a suivi la recommandation de sa commission et estimé que la longueur des procédures de décision et de recours ne pouvait pas être imputée au droit de recours des associations.

### **Politique touristique de CIPRA Suisse**

L'an dernier, CIPRA Suisse (Commission internationale pour la protection des Alpes), dont Patrimoine est membre fondateur, a fait du tourisme sa priorité. Un document stratégique consacré au tourisme en Suisse a mis un point final provisoire au processus de sensibilisation engagé parmi les organisations membres. Le texte en question est divisé en deux parties. La première, qui s'adresse avant tout au grand public, énumère

les objectifs communs des organisations membres. La deuxième développe des stratégies pour la mise en œuvre politique de ces objectifs dans les organisations membres elles-mêmes.

Parmi la multitude de thèmes concernant le tourisme, cinq ont été retenus, qui revêtent un haut degré de priorité: les équipements (hivernaux), les sports à la mode et les sports de pleine nature, les centres de loisirs et les parcs à thèmes, les zones protégées, les sites construits et le patrimoine architectural. Patrimoine suisse est intervenu sur ce dernier dossier pour demander la préservation authentique et la mise en valeur qualitative des sites alpins, condition impérative du maintien de l'attrait des centres de vacances.

### **Interpellation Galli. Constructions à protéger appartenant à la Confédération**

A la session d'automne des Chambres fédérales, le conseiller national Remi Galli (PDC) a, en concertation avec Patrimoine suisse, déposé une interpellation traitant des constructions et objets méritant d'être protégés qui sont la propriété de la Confédération ou d'une entreprise de la Confédération (CFF, Swisscom, SSR, La Poste, etc.). L'interpellateur demande si la Confédération ne devrait pas disposer d'une conception d'ensemble de ces constructions, sous la forme d'un inventaire global relevant de l'Office fédéral de la culture. Cet inventaire devrait être mis à jour tous les 15 ou 20 ans. De plus, l'administration fédérale est invitée à indiquer comment est assurée la protection des objets qui doivent être vendus et comment Patrimoine suisse, entre autres, pourrait consulter l'inventaire global.

### **Procédure de consultation sur Armée XXI**

En août 2001, Patrimoine suisse a pris position sur le projet d'Armée XXI et sur la révision de la législation militaire: notre patrimoine construit est un aspect essentiel de notre identité et représente un témoignage permanent de notre passé. La protection des biens culturels dans le cadre de la politique de sécurité, notamment en cas de conflits armés, revêt donc une grande importance.

## **5. Affaires internes**

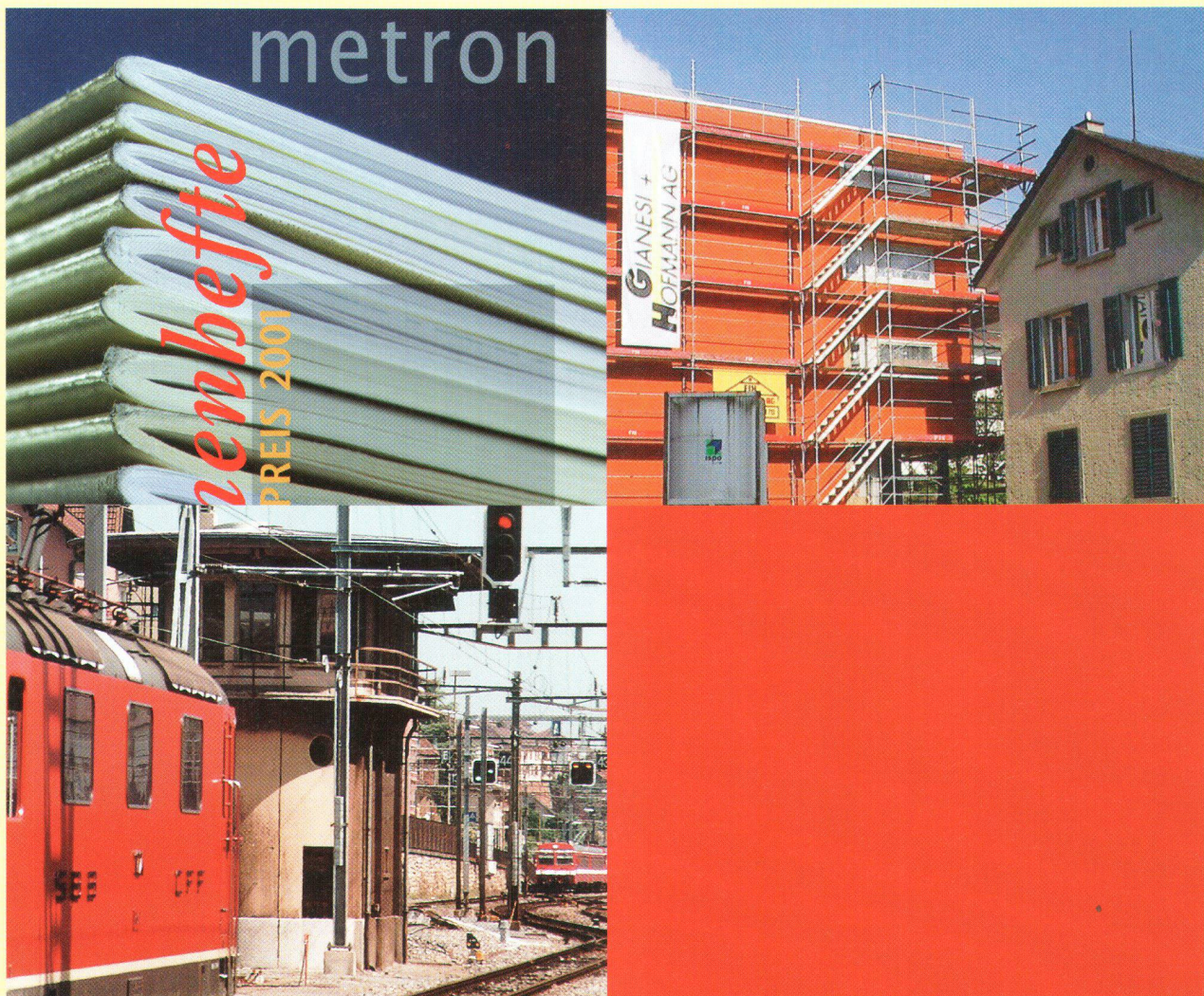
### **Nouvelle identité visuelle**

En juin dernier, le Bureau a approuvé la nouvelle identité visuelle de Patrimoine suisse. Le papier à lettres est nouveau, et quelques autres supports publicitaires sont disponibles pour des manifestations. Les sections ont été invitées à adopter la nouvelle identité graphique de Patrimoine suisse. Les sections des Grisons et de Neuchâtel sont les premières à l'avoir fait.

### **Assemblée des délégués**

Dans une brève allocution, Caspar Hürlimann a développé quelques considérations sur l'architecture contemporaine.





**Prix de Patrimoine suisse 2001: les Cahiers thématiques de la société Metron AG**

**Le bétonnage du sol continue: l'alternative de la densification**

**La Confédération protège-t-elle suffisamment ses bâtiments? Poste d'enclenchement à Neuchâtel, démolition en 2001**

Pour notre président, Patrimoine suisse prend en considération tous les aspects du patrimoine bâti. L'architecture nouvelle en fait partie, comme le grand public a pu s'en apercevoir lors de l'attribution du Prix Wakker à la ville d'Uster.

Invités à procéder à des élections extraordinaires, les délégués ont suivi les propositions du comité central et élu Philippe Daucourt au bureau ainsi que le conseiller national Remo Galli en qualité de représentant des milieux officiels au comité central. Robert Steiner, chef démissionnaire du service technique de Patrimoine suisse, a été nommé membre d'honneur sous les applaudissements de l'assemblée.

**Travaux du comité central**

Le comité central voudrait donner plus d'importance au recrutement de membres et à la recherche de fonds. A l'occasion de sa réunion du mois de mars, il a chargé le secrétariat de fournir aux sections une documentation plus étoffée pour recruter des membres et de constituer un stock de donateurs.

Lors de sa réunion de novembre 2001, le comité central a approuvé le programme d'activité et le budget pour l'an 2002. La prestation de travail du secrétariat doit être développée au moyen du financement ciblé de projets. Le comité central a en outre délibéré du projet de nouvelles directives applicables



# PATRIMOINE SUISSE RAPPORT ANNUEL 2001

aux recours. Le projet de transformation du moulin de Ftan en «moulin culturel» a suscité une vive discussion. L'idée est de permettre aux curieux de découvrir à la fois le patrimoine architectural, l'artisanat traditionnel et la sauvegarde des sites.

Depuis des dizaines d'années, l'encaissement des cotisations annuelles est du ressort des sections. Les cotisations varient donc aussi d'une section à l'autre. Pour pouvoir examiner la question de l'uniformisation des cotisations, le comité central a créé un groupe de travail consultatif.

## Bureau

Pendant l'année sous revue, le bureau s'est de nouveau réuni à cinq reprises pour une journée entière de travail. Les discussions ont porté sur la nouvelle identité visuelle de Patrimoine suisse, l'avenir du moulin de Ftan, le centième anniversaire de Patrimoine suisse en 2005, les nouvelles directives au sujet des recours, une offensive de formation en matière de patrimoine construit et la création d'une fondation nationale de sauvegarde du patrimoine. Des contributions financières ont été allouées pour des projets à Gondo, La Chaux-de-Fonds et Escholzmatt.

## Secrétariat

Les champs d'activité du secrétariat se sont légèrement infléchis au cours de l'année écoulée. Quelque 22% (20% l'année précédente) du temps productif ont été consacrés aux conseils et aux activités liées à des projets. Le secrétariat a dédié 35% (38%) de son temps de travail à l'information et aux relations publiques. L'organisation de manifestations et la politique de sauvegarde du patrimoine ont absorbé chacune 4% des heures de travail. Le temps consacré à la gestion et à la coordination des affaires de l'association a représenté 15% (17%) du travail. 18% (17%) ont été voués aux tâches administratives générales. Le classement des archives est une tâche nouvelle qui fait sentir ses effets pour la première fois. La gestion de la banque de données des membres par le secrétariat est maintenant rodée et donne de bons résultats.

Quelques changements sont survenus dans la composition du personnel. En début d'année, Adrian Meili a commencé de classer les volumineuses archives de Patrimoine suisse. Tous les documents sont enregistrés à l'aide d'un plan d'archivage et font l'objet d'un classement systématique. Ces opérations ont pour but de remettre une partie des dossiers aux Archives fédérales pour y être entreposée. Après près de trois ans d'activité au secrétariat, Sarah Benovici a quitté son emploi à temps partiel pour finir ses études. En été, Peter Egli a effectué un stage dans le cadre du service civil.

## In memoriam

En décembre est décédé Peter Hartung, de Schaffhouse, membre d'honneur de Patrimoine suisse. Membre du bureau pendant douze ans, il avait assumé aussi la charge de vice-président. Le défunt s'est battu avec conviction pour dévelop-

per notre organisation. Il avait également mis toute son énergie au service de la commission de l'Ecu d'or et de la commission de rédaction.

## Effectif des membres le 15 novembre 2001

Section	2001	2000	trend
Argovie	935	1008	↓↓
Appenzell Rh.-Ext.	731	784	↓↓
Berne	3335	3456	↓
Bâle-Campagne	315	307	↑
Bâle-Ville	582	584	-
Engadine	280	229	↑↑↑
Fribourg	158	157	-
Genève	567	557	↑
Glaris	528	542	↓
Grisons	335	344	↓
Gruyère	120	118	↑
Suisse centrale	529	538	↓
Jura	126	134	↓↓
Neuchâtel	259	262	↓
Haut-Valais	238	233	↑
St-Gall / AI	721	722	-
Schaffhouse	357	370	↓
Soleure	592	611	↓
Schwyz	154	157	↓
Thurgovie	597	611	↓
Tessin	1659	1796	↓↓
Vaud	764	822	↓↓
Valais romand	270	278	↓
Zoug	338	341	↓
Zurich	1952	2012	↓
<b>Total</b>	<b>16442</b>	<b>16973</b>	↓

↓/↑	Variation de 0 à 5%
↓↓/↑↑	Variation de 5 à 10%
↓↓↓/↑↑↑	Variation supérieure à 10%

## Soutien des donateurs et bienfaiteurs

A la suite de la décision du comité central de constituer un groupe de donateurs et donatrices, le secrétariat a entamé une action de recrutement. Cette action visant à créer une nouvelle source financière en est encore à ses débuts, mais de premiers résultats prometteurs ont heureusement déjà été enregistrés. Nous remercions cordialement tous les nouveaux donateurs et donatrices de leur généreux soutien.

Nous tenons à signaler ici tout particulièrement les personnes qui ont pensé à coucher Patrimoine suisse sur leurs dernières volontés. Les fonds qui nous sont parvenus par cette voie représentent à nouveau une somme totale rondelette: 124 000 francs d'Elsy Meyer, 70 000 francs de Kurt Schlegel, 39 000 francs d'Irene Kesselring, 30 000 francs de Margaretha Hegetschweiler et 5000 francs d'Hedwig Kunz. Depuis un demi-siècle, Patrimoine suisse peut compter sur le soutien



de la fondation Kiefer-Hablitzel. Durant l'année sous revue, un montant de 40'000 francs nous a été alloué.

Pour la cinquième fois déjà, la famille von Schulthess nous a accordé un don de 150'000 francs en faveur du fonds destiné au Prix Schulthess des jardins.

A la fin de l'année, une nouvelle particulièrement réjouissante est parvenue au secrétariat. Madame Alice Wäckerlin, de Wangen (ZH), a légué à Patrimoine suisse un montant substantiel pour doter le Prix Wakker. Nous osons espérer que cette somme nous sera versée durant l'année en cours.

### Finances

Les ressources de Patrimoine suisse sont limitées. Du point de vue financier, la diminution du nombre de membres est douloureuse. L'exercice s'achève néanmoins sur un résultat comptable positif, grâce à la vente de l'Ecu d'or et au produit exceptionnellement élevé des legs. Le versement de 70'000 francs, provenant de la succession Schlegel, dans le fonds destiné aux prestations supplémentaires avait été décidé par le comité central en novembre 2000 déjà.

## 6. Réflexions finales

Les activités de Patrimoine suisse deviennent toujours plus nombreuses et plus absorbantes. Les relations publiques sont plus importantes que jamais. En attribuant le Prix Wakker à la ville d'Uster, Patrimoine suisse a montré qu'il agissait là où les gens sont nombreux à habiter et à vivre.

Depuis un demi-siècle, le nombre de constructions ne cesse d'augmenter fortement. Or, il n'est pas rare que le développement de la construction aille de pair avec une baisse de la qualité. Trop souvent, la qualité des projets réalisés laisse à désirer. Des édifices de grande valeur sont menacés de démolition, non seulement parce qu'ils sont insuffisamment protégés, mais aussi en raison du manque de connaissances au sujet des qualités du volume bâti historique. Pourtant, la qualité d'une construction favorise l'identification avec un lieu et crée un lien d'appartenance. Un patrimoine de haute qualité fait que l'on se sent bien en un endroit donné. Les constructions et les localités typiques sont une composante de notre histoire et de notre tradition. Elles nous rappellent des événements, des succès, des époques glorieuses, ou des erreurs.

Dans notre pays, l'encouragement de la qualité de la construction et de l'urbanisme – exception faite des écoles d'architecture – et le travail de relations publiques en faveur de la sauvegarde des bâtiments historiques sont presque totalement aux mains de quelques petites institutions privées. Les ressources modestes dont dispose Patrimoine suisse ne sont pas suffisantes, loin s'en faut, pour avoir un effet durable. Pour changer la donne, la population doit être mieux sensibi-

lisée au patrimoine bâti à travers un programme d'encouragement soutenu par la Confédération et les cantons. C'est la seule manière de relever la qualité de la construction et de parvenir à traiter avec soin les bâtiments existants. Il faut sans retard lancer une véritable offensive de formation. C'est précisément là une de nos revendications principales. Elle atteste que Patrimoine suisse est nécessaire.

Approuvé par le comité centrale, à l'intention de l'assemblée des délégués, le 23 mars 2002

Le président  
**Caspar Hürlimann**

Le secrétaire général  
**Philipp Maurer**

Les sections de Patrimoine Suisse présentent leur activité détaillée dans leur propre rapport annuel, disponible aux adresses figurant en troisième page de couverture de la revue.



# PATRIMOINE SUISSE COMPTES ANNUELS 2001

## Bilan au 31 décembre

	2001	2000		2001	2000
<b>ACTIFS</b>	Fr.	Fr.	<b>PASSIFS</b>	Fr.	Fr.
Actif circulant	6,232,014.96	6,430,631.16	Fonds étrangers	6,178,196.85	6,393,189.10
Caisse, Poste, Banques	272,337.71	512,124.91	Créanciers	179,400.50	71,231.70
Placement à terme	500,000.00	0.00	Passifs transitoires	4,678.85	15.75
Titres	4,503,657.00	4,557,823	Part des sections de l'Ecu d'or	312,500.00	275,000.00
Créances envers			Provisions		
• des sections	44,921.00	115,636.00	• pour subsides accordés	266,500.00	263,500.00
• la vente de l'Ecu d'or	625,000.00	995,000.00	• pour projets de l'Ecu d'or	708,745.05	802,745.05
Débiteurs divers	23,255.55	18,682.70	• pour renforcement du secrétariat	275,000.00	275,000.00
Provision sur débiteurs	-1,000.00	-1,000.00	• pour actions diverses	126,219.00	131,723.00
Débiteurs (impôts anticipés)	46,683.45	40,485.80	Fonds		
Prêts	125,000.00	125,000.00	• Fonds Rosbaud	1,993,390.20	2,381,279.00
Actifs transitoires	92,160.25	66,878.75	• Fonds Prix Schulthess du Jardin	536,665.15	429,595.70
Actifs immobilisé	2,486.00	6.00	• Fonds d'actions	1,085,536.00	1,083,536.00
Immeubles	2.00	2.00	• Fonds Prix Wakker	200,000.00	200,000.00
Mobilier	1.00	1.00	• Fonds d'entretien Moulin de Ftan	64,500.00	54,500.00
Bibliothèque	1.00	1.00	• pour des fonds réservés	425,062.10	425,062.10
Médailles	1.00	1.00	Fortune	56,304.11	37,448.06
Hardware et logiciels	1.00	0.00	• Report au 1.1.2001	37,448.06	
Livres	2,480.00	0.00	• Exédent de recettes 2001	18,856.05	
	<b>6,234,500.96</b>	<b>6,430,637.16</b>		<b>6,234,500.96</b>	<b>6,430,637.16</b>

## Compte de recettes et de dépenses

	2001	2000		2001	2000
<b>RECETTES</b>	Fr.	Fr.	<b>DEPENSES</b>	Fr.	Fr.
Cotisations des membres	308,443.00	311,556.00	Activités protection du patrimoine	853,455.40	1,023,716.70
Subvention fédérale	190,000.00	180,000.00	Conseils et projets	307,598.95	460,246.95
Part au produit de l'Ecu d'or	625,000.00	995,000.00	Informations et relations publiques	413,044.85	440,246.95
Dons et legs	465,982.95	761,040.00	Manifestation	118,113.30	108,375.05
Recettes financières (net)	-142,582.25	252,152.25	Divers	14,698.30	14,841.35
Recettes divers	21,498.50	22,810.00	Secrétariat	514,438.40	478,232.75
Enlèvements			Charges de personnel	395,827.40	385,436.35
• Enlèvement du fonds d'action	198,000.00	128,000.00	Autres dépenses	118,611.00	81,797.40
• Enlèvement du fonds			Amortissements	0.00	10,999.00
Prix Schulthess du jardin	60,000.00	60,000.00	Autres dépenses d'exploitation	824,700.70	1,628,862.85
• Enlèvement du fonds Rosbaud	386,608.35	343,134.00	Organes de l'association et membres	25,850.60	23,692.45
• Enlèvement de la provision			Gestion comptable	19,444.75	22,885.10
pour renforcement			Dépenses immeubles	5,117.10	4,987.50
du secrétariat général	85,000.00	85,000.00	Dotation à sections	307,000.00	269,200.00
• Provisions dissoutés	13,500.00	20,000.00	Dotation au fonds et provisions	458,719.45	1,303,731.80
<b>Recettes</b>	<b>2,211,450.55</b>	<b>3,158,693.10</b>	Aquisition des moyens	8,568.80	4,375.00
			Excédent de recettes	18,856.05	27,880.80
			<b>Dépenses</b>	<b>2,211,450.55</b>	<b>3,158,693.10</b>



Reconnue d'utilité public  
par le BROB

Approuvé par le comité centrale,  
à l'intention de l'assemblée des  
délégués, le 23 mars 2002

Le président  
**Caspar Hürlimann**  
Le secrétaire général  
**Philipp Maurer**